



Règlement intérieur

Afin que vos conditions de séjour soient des plus agréables, et que les conditions d'hygiène et de sécurité soient garanties pour tous, nous vous prions de prendre attentivement connaissance de ce règlement.

Durée de location

Ce meublé de tourisme vous est loué pour une période définie lors de votre réservation. En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

Dépôt de garantie

Le montant du dépôt de garantie pour la location de ce meublé de tourisme est de 500€, quelle que soit la durée de séjour. Un chèque de ce montant vous sera demandé à votre arrivée lors de l'état des lieux d'entrée. Il vous sera restitué après l'état des lieux de sortie si le meublé de tourisme est rendu dans le même état qu'à votre arrivée.

Taxe de séjour

Selon la réglementation en vigueur la taxe de séjour est de 0,40€ par jour et par personne, ce montant vous sera demandé au moment de votre départ lors de l'état des lieux de sortie.

Assurance

Le meublé de tourisme est assuré par son propriétaire au titre de la responsabilité civile et de l'incendie. Le propriétaire décline toute responsabilité en cas de vol et/ou de détérioration des biens du locataire et de ses hôtes y compris les véhicules stationnés sur le parking. Le locataire est dans l'obligation de contracter auprès de sa Compagnie d'Assurances une protection responsabilité Civile Locative dite « VIL-LEGIATURE » assurant l'ensemble des locaux qui lui sont confiés, pour les dommages tels que incendie, explosion, dégâts des eaux qui pourraient être causés par lui-même ou par ses hôtes et ce, durant la période de location.

Arrivée et départ

Les heures d'arrivée sont prévues l'après-midi à partir de 17h. Veuillez nous informer par avance de votre heure d'arrivée, surtout en cas d'arrivée tardive ou différée.

Les heures de départ sont prévues le matin avant 11h.

Un état des lieux d'entrée et un état des lieux de sortie avec inventaire prévus à la remise et à la restitution des clés.

Matériel fourni:

- Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), couettes, oreillers et couvertures. Le linge de lit est fourni et doit être restitué sans tâches.
- Le linge de maison (serviettes, gants, torchons...) est fourni.
- Le meublé de tourisme vous est loué avec le matériel nécessaire à votre séjour; il vous appartient de faire les courses de réassort lors de votre séjour.

Utilisation des lieux

- Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.
- La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la location. Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes si vous utilisez le chauffage.
- Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. A cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique.
- Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.

Consignes de sécurité et de bienséance

- Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.
- Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 8h du matin.
- Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement. Un cendrier est à votre disposition à l'extérieur.
- En cas d'urgence, veuillez avertir les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police). Une feuille de coordonnées du meublé de tourisme avec les numéros d'urgence sont affichés dans la buanderie.

Forfait Nettoyage

Le forfait nettoyage est inclut dans le montant de votre location. Par respect pour le personnel, nous vous demandons de bien vouloir laisser le meublé de tourisme en bon état et relativement propre.

Ordures ménagères

Des poubelles sont mises à votre disposition sur le site. Merci de respecter les règles de tri : poubelle jaune pour les emballages en carton, plastique et métal ; poubelle noire pour les déchets ménagers. Une boîte pour les déchets organiques est également à votre disposition dans le logement: vous pourrez aller nourrir les poules avec si vous le souhaitez.

Accueil des animaux

Seuls les chiens pour aveugles sont acceptés dans l'enceinte du meublé de tourisme . Le cas échéant, le locataire s'engage à rendre la location dans un état de propreté irréprochable, ne laissant en aucun cas apparaître la présence d'un animal durant le séjour, y compris à l'extérieur du logement.

Les animaux ne doivent jamais être laissés dans le logement en l'absence de leur maître. Toute dégradation due à des animaux est à la charge exclusive du locataire et sera déduite du dépôt de garantie.

En cas de problème

En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.

En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant du dépôt de garantie pourra être minoré du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement.